

L'examen renseigne sur les causes de compression de l'intestin, sur l'existence de dilatation ou de sténose gastrique, d'entéroptose, d'hémorroïdes, de fissures, etc..., en même temps qu'il renseigne sur la variété de constipation, atonique ou spasmodique, que l'on est appelé à traiter. Enfin l'examen général peut révéler l'existence d'une maladie générale cachectisante ou tout au moins susceptible de déprimer le système nerveux : goutte, diabète, tuberculose, chlorose, cirrhose, mal de Bright, saturnisme, hystérie, neurasthénie, etc....

L'examen du chimisme stomacal ne devra pas être négligé dans certains cas ; on peut, en effet, guérir la constipation des hyperpeptiques par un traitement gastrique approprié ; les alcalins rétablissent souvent le fonctionnement régulier de l'intestin ; le sous-nitrate de bismuth lui-même, en faisant cesser le spasme du pylore exercera, dans le cas particulier, une influence laxative indirecte.

En l'absence de toute cause appréciable, soit par l'interrogatoire, soit par l'examen, on est conduit à envisager la constipation comme essentielle ; mais c'est là un diagnostic étiologique qui ne fait que masquer notre ignorance de la cause de la constipation. Les troubles de la nutrition, un fonctionnement défectueux du foie, une gastropathie latente ou bien encore des troubles nerveux encore mal connus (troubles du sympathique) sont vraisemblablement les causes des constipations en apparence essentielles. Il est probable également que les troubles des fonctions duodénales, que les causes capables de modifier le déterminisme normal des fonctions sécrétiniques peuvent engendrer la constipation.

Les causes des constipations étant connues, nous pouvons en déduire des indications thérapeutiques rationnelles ; nous étudierons successivement le traitement de la constipation atonique et celui de la constipation spasmodique, cette division étant justifiée par les considérations qui précèdent.

I. — Traitement de la constipation atonique.

Le traitement comprend : 1° le régime ; 2° l'hygiène générale ; 3° les moyens physiques ; 4° les agents médicamenteux ; 5° les eaux minérales.

Si nous accordons la première place aux moyens hygiéniques et physiques, c'est qu'en effet ils tendent de plus en plus, et avec raison, à prendre une place prépondérante dans le traitement de la constipation. Cette tendance est justifiée par la fréquence de la constipation de cause nerveuse, qui relève uniquement de la médication hygiénique et physique ; elle est justifiée surtout par les nombreux inconvénients que présente l'usage prolongé des purgatifs et laxatifs quels qu'ils soient, inconvénients qui commandent d'en restreindre l'emploi. Sans doute on ne pourra se passer complètement de laxatifs, mais ils ne devront être employés qu'avec la plus grande discrétion, à titre de moyens adjuvants, alors que trop souvent les malades et les médecins, à leur suite, s'ingénient à chercher le laxatif idéal qui les aidera à vaincre la constipation. Ne trouvant pas ce remède chimérique, ils passent d'un médicament à l'autre et ne font qu'aggraver la constipation, à laquelle ils superposent le plus souvent une gastrite médicamenteuse fort rebelle.

Quels sont donc les inconvénients des laxatifs ? Ceux-ci procurent habituellement une selle, mais leur action cesse avec leur usage et de plus s'émousse avec le temps. Aussi les malades sont-ils fatalement conduits à augmenter les doses, d'où une irritation vive de l'estomac et de l'intestin, la gastrite et l'entérite médicamenteuses, et tout au moins la production de spasme qui augmente encore

la constipation. La même observation s'applique à l'emploi des eaux minérales, soit prises à la station, soit transportées.

M. Hayem a eu le mérite d'appeler l'attention sur la fréquence et la gravité des gastrites médicamenteuses, il a précisé en particulier les méfaits imputables à l'usage des laxatifs. Ceux-ci ne se bornent pas à provoquer l'anorexie : ils déterminent une excitation stomacale qui se traduit par un des types de l'hyperpepsie ; mais la continuation de cet usage transforme celle-ci en hypopepsie d'intensité variable. Le sulfate de soude, notamment, contenu dans la plupart des eaux minérales purgatives peut même provoquer l'apepsie. Il en résulte que l'hypopepsie avec ou sans fermentation est le type chimique gastrique de tous les grands constipés.

La conclusion est que l'on doit employer le moins possible de médicaments et que, parmi ceux-ci, il conviendra surtout d'utiliser ceux qui déterminent le moins d'effets fâcheux secondaires, notamment ceux qui agissent mécaniquement, comme les graines. Le régime, qui modifie puissamment les gastropathies si souvent liées à la constipation, l'hygiène générale qui combat les effets de la sédentarité, supprime les causes d'auto-intoxication de l'organisme et d'affaiblissement nerveux, les moyens physiques : hydrothérapie, massage, gymnastique suédoise et mécano-thérapie, électricité, qui rendent aux muscles lisses de l'intestin leur tonicité et font contracter les muscles abdominaux, qui ont d'autre part une influence générale sur la nutrition et le système nerveux, tels sont les moyens de choix, ceux qui s'imposent avant tout au médecin, soucieux d'être réellement utile à son client !

1° Régime. — Tout d'abord le nombre et les intervalles des repas doivent être réglés. Les repas trop abondants ou trop rapprochés amènent des digestions vicieuses qui ont une influence incontestable sur la genèse de la constipation. Les repas seront pris avec lenteur et la mastication devra être aussi complète que possible. Si la dentition est défectueuse, on y remédiera par le port d'un dentier ou l'usage d'un masticateur.

Plus grande est la part des végétaux herbacés et des fruits dans l'alimentation, plus les selles sont abondantes. Il est fréquent d'observer la constipation chez les gros mangeurs de viande et d'aliments azotés en général. Il est donc indiqué de faire aux végétaux une large part dans l'alimentation des constipés, et notamment aux légumes verts, aux fruits qui laissent des résidus abondants de cellulose. En somme un régime végétarien prépondérant doit être la règle, bien que cette règle comporte des exceptions ou pour mieux dire des atténuations ; il faut tenir compte en effet de l'état de l'estomac ; les hyperchlorhydriques s'accommodent mal de l'alimentation végétale qui devra être restreinte chez eux dans une assez large mesure.

D'autre part, nombre de malades supportent mal les crudités et notamment les fruits qui déterminent de la pesanteur, du ballonnement. Chez eux on n'autorisera que les légumes cuits et passés au tamis, les marmelades, les fruits cuits, sauf le raisin. Les pruneaux ont des vertus laxatives bien connues ; par contre on interdira les nèfles, les coings, riches en tanin. Une cure de raisin peut être fort utile chez les arthritiques obèses, à pléthore abdominale ; elle servira de prétexte pour les plier à la vie au grand air, à la marche dans les stations